

## *Bureaux de la Commission scolaire sherbrookoise*

Du Bureau des commissaires des écoles catholiques romains de la Cité de Sherbrooke à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, le siège social de la Commission scolaire sherbrookoise a connu plusieurs emplacements. Au départ, les réunions des cinq commissaires se tenaient habituellement dans le bureau professionnel de l'un des commissaires, parfois à l'Hôtel de ville ou encore dans le bureau du secrétaire-trésorier de la Commission scolaire. C'est le cas en 1905, lorsqu'on accepte d'accorder le montant de « quinze piastres » à M. William Murray, secrétaire-trésorier, « pour l'usage de son Bureau » pour les assemblées de la Commission scolaire<sup>1</sup>. Cette tendance se confirme en décembre 1913, lors du remplacement du secrétaire-trésorier Murray par Léon Lacombe. En effet, les réunions se tiennent dorénavant au 79 rue King (aujourd'hui, 310-312 King Ouest), dans la « bâtisse Jos Lacombe »<sup>2</sup>. Il faut savoir qu'à l'époque, l'équipe de la Commission scolaire se résume aux cinq commissaires et au secrétaire-trésorier, et que le besoin d'un bureau permanent ne se fait pas encore sentir.

En 1942, les commissaires s'installent dans un local aménagé rue Gillespie, c'est-à-dire dans les murs de l'école du Sacré-Cœur. Les réunions s'y tiennent tous les 2<sup>es</sup> lundi de chaque mois à 15 h 30<sup>3</sup>. En avril 1950, « le lieu ordinaire des assemblées des commissaires » est transféré dans l'édifice de la toute nouvelle École supérieure, rue King Ouest (aujourd'hui, Centre d'éducation aux adultes Saint-Michel)<sup>4</sup>. L'expansion des années 1950, dans le contexte du baby-boom québécois, force la Commission scolaire à agrandir son organisation. On procède, entre autres, à l'embauche d'un premier directeur général (DG) des écoles, en juillet 1957<sup>5</sup>. Le DG et sa petite équipe doivent être logés convenablement, alors que l'espace à l'École supérieure se fait de plus en plus limité. C'est ainsi qu'on songe à ériger le premier bâtiment complètement dévolu aux bureaux de la Commission scolaire. En septembre 1960, les commissaires autorisent la

---

<sup>1</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 19 juillet 1905 au 17 mai 1930, p. 3.

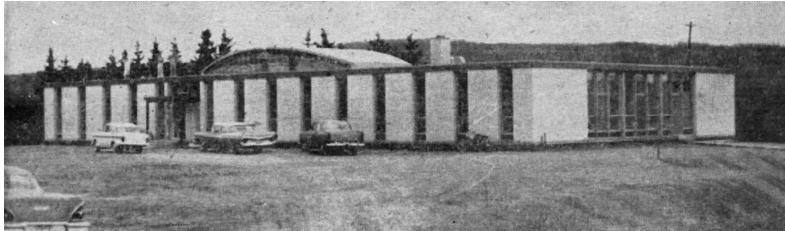
<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 259.

<sup>3</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 13 juillet 1937 au 13 septembre 1943, p. 214.

<sup>4</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, p. 157.

<sup>5</sup> BCECRCS-CECS, *Livre des minutes*, 9 octobre 1956 au 2 mai 1959, p. 89-90.

construction d'un édifice sur la rue Bowen Sud, à l'extrémité sud du terrain de l'école Saint-François ; l'architecte Jacques Delorme est requis pour préparer les plans et devis<sup>6</sup>. À l'automne 1961, les premières assemblées se tiennent rue Bowen Sud<sup>7</sup>. À partir de décembre 1982, le bâtiment est connu sous le nom d'« Édifice Marcel-Simoneau », DG de la Commission scolaire de 1965 à 1981<sup>8</sup>.



Siège social de la rue Bowen Sud à l'époque de son inauguration, 1961. (*La Tribune*, supplément du 30 novembre 1961, p. 8)

Le dernier volet de cette histoire s'ouvre au milieu des années 1980, suite à la dissolution de la Commission scolaire régionale de l'Estrie.

En effet, avec la disparition de la CSRE en juillet 1986, la Commission scolaire catholique de Sherbrooke est en mesure de s'approprier les locaux de cette première, situés sur le campus de l'école du Triolet. Le nouveau Centre administratif est alors inauguré et devient officiellement le siège social de la Commission scolaire sherbrookoise, et ce, même si des assemblées des commissaires sont tenues sur la rue Bowen jusqu'en 2001 ; c'est-à-dire jusqu'à l'inauguration d'une nouvelle salle multifonctionnelle au Centre administratif du 2955 boulevard de l'Université.

---

<sup>6</sup> CECS, *Livre des minutes*, 21 mai 1959 au 16 mars 1961, p. 209.

<sup>7</sup> CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, p. 146.

<sup>8</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, p. 152-153.